

République française

Département de l'Hérault

**COMMUNE CAUSSE DE LA SELLE**

**Séance du 17 juillet 2019**

**Membres en exercice : 10**

Date de la convocation: 11/07/2019

**Présents : 7**

*L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept juillet à 18 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH*

**Votants: 10**

**Abstention:0**

**Contre:0**

**Pour: 10**

**Présents :** Philippe DOUTREMEPUICH, Thérèse DUSFOUR, Michel VIALLA, Françoise MELLADO, Françoise BERTRAND, Hélène HERRADA, Patrice CHAPTAL

**Excusés:**

**Absents:**

**Représentés:** Eric BALJOU par Patrice CHAPTAL, Serge COMBETTES par Philippe DOUTREMEPUICH, Anne-Marie CAUSSE par Thérèse DUSFOUR

**Secrétaire de séance:** Thérèse DUSFOUR

**Objet: Lancement consultation Appel d'Offre Architecte - 2019\_028**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la volonté de la municipalité de construire de nouveaux locaux scolaires, suite à l'augmentation effective des enfants scolarisés dans le regroupement pédagogiques intercommunal et notamment les maternelles.

Pour ce faire, il convient d'engager un cabinet d'architecte qui sera chargé de proposer les solutions économiques et techniques les plus avantageuses, sachant que la commande porte sur un bâtiment modulaire.

Vu l'article 26 du code de marchés publics, le marché, estimé inférieur à 90 000 euros, sera passé en procédure adaptée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE le lancement d'un appel d'offres pour le choix d'un cabinet d'architecte dans le cadre de la construction de nouveaux locaux scolaires.

PRECISE que la dépense est prévue au budget.

MANDATE le Maire pour signer les documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire

Philippe DOUTREMEPUICH

